

# CORRESPONDANCE

de saint Michel Garicoïts

(Nouvelles lettres : 502 - 538)

## Nouvelles lettres - année 1860

### 502. - A Mgr Lacroix<sup>1</sup>

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans le premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'exposer à Votre Grandeur qu'ayant eu l'occasion de voir M. Menjoulet<sup>2</sup>, je lui ai parlé de deux de nos Frères les plus utiles qui doivent tirer au sort cette année. Il m'a dit que nous pourrions les envoyer pour quelques mois à Ste Croix d'Oloron comme attachés aux Frères qui sont sous le même toit. Pouvons-nous, Monseigneur, recourir à cet expédient ? Dans ce cas il y a urgence d'agir.

Y aurait-il, Monseigneur, indiscretion à revenir sur Sarrance ? M. Lalanne<sup>3</sup> pourrait être détaché d'Orthez sans inconvénient.

Ce saint prêtre me semble propre à faire le bien à Sarrance, surtout avec le secours que pourraient lui prêter les missionnaires dans les intervalles des missions et pendant les concours. Tout me porte à penser que M. Lalanne serait reçu très bien dans cette localité par tous, surtout depuis que Mlle Camou<sup>4</sup> est retournée au bon Dieu, pour qui seule M. Castetnau<sup>5</sup>. Etait indispensable, au moins à mon avis. Cette combinaison remettrait M. Castetnau dans son élément, pour lequel il a toujours gardé un penchant décidé jusqu'au point de dire: « Ce n'est point pour redevenir Curé que je me suis fait missionnaire ». De fait les missions semblent convenir mieux à son caractère et à ses aptitudes.

Enfin, Monseigneur, ai-je besoin de dire que je veux d'avance tout ce que Votre Grandeur jugera convenable.

J'ose solliciter de Votre Grandeur la faveur d'ériger un autel dans un appartement ferme. Il sera très utile tous les jours aux prêtres infirmes, et, les dimanches, à tous les prêtres en général, qui sont embarrassés pour que. les fidèles n'assistent qu'aux messes ou il a instruction. Nous avons une chambre qui semble convenable, près de la tribune, au-dessus de la chapelle de la Compassion et au-dessous de la salle de noviciat.

En terminant je suis heureux, Monseigneur, de mettre aux pieds de Votre Grandeur, au nom de toute votre communauté, tous les souhaits que peut offrir le dévouement le plus respectueux et le plus filial au Pasteur, au Supérieur, au Père que Dieu

nous a donne dans sa sagesse et sa bonté infinie, pour qui nous lui demandons une santé prospère et de longues années, et dont nous implorons à genoux la bénédiction.

Garicoïts, Ptre.

Janvier 1860.

### 503. - A M. Larrouy

Copie d'une lettre adressée "par M. le Supérieur" (le Père Garicoïts) écrite "sous la dictée" et recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans le premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, le 11 janvier 1860.

.....

Le prier de combattre doucement les idées arrêtées de M. Sagorre<sup>6</sup>. Il se croit poursuivi par des ennemis qu'il trouve partout : sociétés secrètes, etc... C'est la même maladie que celle de M. Larrouy Jacques, suite d'une tête fatiguée probablement, mais favorisée par des idées qu'il caresse et qui pourraient le conduire jusqu'à la folie. Il faudrait lui dire, il me semble, de fuir, loin de caresser ces sortes d'idées sous peine de grands malheurs, comme l'apprend, et de s'abandonner à l'obéissance, qui présente toute garantie à la religion et au bon sens. Nous devons travailler de tous cotés à le guérir. Il serait fâcheux, qu'après avoir donné de si belles espérances, son avenir fut brisé à tout Jamais.

### 504. - A M. Florent Lapatz<sup>7</sup>

Copie d'une lettre recueillie par le T. R. P. Etchécopar dans le premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*. Elle a été utilisée par le Père Bourdenne dans la *Vie et Lettres*, page 81, et par le T. R. P. Etchécopar dans les *Pensées*, page 504, et dans la *Correspondance*, tome II, page 81.

Ce texte, dont on retrouve une copie dans les *Ecrits du Père Garicoïts*, au n°792, a été utilisé plusieurs fois par saint Michel Garicoïts, et une fois comme Lettre circulaire à lire et à méditer.

Bétharram, 27 janvier 1860.

Mon cher ami,

Continuez, *sed attende* d'abord *tibi* et ensuite *doctrinae*<sup>8</sup> ; d'abord toujours et de tout cœur, Dieu et la loi de charité qu'il a coutume de graver dans les âmes, ensuite les lettres, les sciences, la théologie, mais comme moyens, inutiles et souvent dangereux *in se*, *per accidens* nécessaires seulement comme conformes à la disposition providentielle.

*Donc attende tibi et doctrinae*, mais comme je viens de vous le dire, et ni plus ni moins ni autrement. Je crains en vous un désordre sur ce point: il consisterait à oublier la fin et à convertir le moyen en fin<sup>9</sup>, à dire: *Beatus populus cui haec sunt*<sup>10</sup>, au lieu de proclamer devant Dieu et devant les hommes : *Beatus populus, cujus Dominus Deus ejus*<sup>11</sup> ; *mihi adhaerere Deo bonum est*<sup>12</sup>.

Je crains que en vous exposant à ruiner votre santé dans des efforts d'ailleurs louables, vous ne présentiez devant Dieu, dans votre main droite, une main d'iniquité pour mettre avant ce que vous deviez mettre après...<sup>13</sup>

Quelles sont donc les connaissances dans lesquelles le prêtre doit briller? - Certainement ce sont celles qui peuvent l'aider à remplir parfaitement tous les devoirs de l'homme de Dieu et de ministre de Jésus-Christ, et nullement celles qui ont pour objet d'attrayantes, de ravissantes curiosités, et qui ne s'occupent qu'en passant, comme par manière d'acquit, des choses nécessaires, qui sont tout entières à ce qui passe et à peine d'une manière pitoyable à ce qui ne passe pas...

Laissez-moi vous répéter en résumant : choisissez Dieu comme le Bien absolu, unique, sans que rien ne puisse vous en détourner, ni aucun plaisir, ni aucune peine, ni aucun orgueil...

O sagesse, etc... puisiez-vous être le partage de ce cher ami !

### 505. - A M. Dominique Guilhas<sup>14</sup>

Copie de la même origine et de la même coulée que la précédente. elle a été insérée dans la Correspondance, tome II, page 245, sans destinataire, sans noms propres, sans date, avec quelques variantes.

(27 janvier 1860)

(Avec les) sciences même théologiques, parce qu'elles remplissent toute la lettre du programme formulé dans cette lettre, on peut être encore de la famille des vierges folles...

...

Priez et entrez en communication intime avec M. Barbé, qui est votre supérieur de fait. Entendez-vous avec lui, et Dieu vous bénira.

### 506. - A M. Jean Chirou<sup>15</sup>

Copie de la même origine et de la même coulée que les deux précédentes.

(27 janvier 1860)

Mon cher ami,

Puisiez-vous devenir tel que je vous ai connu plusieurs fois, innocent, candide, modeste !

Choisissez Dieu, unissez-vous à lui de toute votre âme, c'est sagesse; sans qu'aucune peine vous en détourne, c'est force; (ni) aucune séduction, c'est tempérance; ni aucun orgueil, c'est justice<sup>16</sup>.

O sagesse! o force! o tempérance! o justice! puisiez-vous être toujours le partage de ce cher C(hirou) !

### 507. - A M. Cyprien Espagnolle<sup>17</sup>

Copie de la même origine et de la même coulée que les précédentes.

(27 janvier 1860)

Je tremble toujours pour vous comme pour votre frère, celui que je porte à l'autel tous les jours.<sup>18</sup>

Je crains que vous n'apparteniez à la famille des vierges folles, que vous ne finissiez par avoir l'un et l'autre leur malheureux sort, toujours par le même principe, par le manque d'huile, c'est-à-dire d'intention pure. Cette intention pure consiste à choisir Dieu par un discernement réfléchi, à s'unir à lui, sans que rien puisse en détourner, ni peine, ni séduction, ni orgueil.

O sagesse dans le choix! ô force ! ô tempérance ! o justice dans l'union ! Puisiez-vous être le partage de ces pauvres enfants !

### 508. - A M. Honoré Taret<sup>19</sup>

Copie de la même origine et de la même coulée que les précédentes. Elle a été insérée dans la *Correspondance*, tome II, page 242, sans le destinataire, la date, les noms propres et les lignes reproduites ici.

(27 janvier 1860)

Pour cela entendez-vous avec M. Barbé<sup>20</sup>, et Dieu vous bénira.

Qu'à jamais certains airs mystérieux, si contraires à votre candeur, à votre simplicité passées, à l'enfance évangélique, disparaissent de vous et d'autour de vous.

### 509. - A M. Victor Paradis<sup>21</sup>

Copie d'une lettre recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

.....

Il n'y a pas de quoi vous révolutionner. Vous assistez aux examens, si bon vous semble, comme témoin et comme assistant de M. Thuillier<sup>22</sup>. Y-a-t'il donc là de quoi vous

révolutionner ? Voulez-vous donc être *spe gaudens et in tribulatione patiens*<sup>23</sup> décidément ?

Etre cela et se montrer cela, voila le chrétien le *homo Dei*<sup>24</sup> ; le contraire c'est du païen, du pitoyable, souvent du scandaleux, toujours de la famille des vierges folles.

Garicoïts, Ptre.

28 janvier 1860

### 510. - A M. Pierre Barbé<sup>25</sup>, Supérieur du Collège Moncade

Copie d'une lettre recueillie par le T.R.P. Etchécopar, dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, insérée dans la *Correspondance*, tome II, page 15, sans date et sans signature.

Bétharram, le 7 février 1860.

Mon cher ami,

...

Garicoïts, Ptre.

### 511. - A M. Honoré Serres<sup>26</sup>

Copie d'une lettre recueillie par le T.R.P. Etchécopar, dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, insérée dans la *Correspondance*, tome II, page 15, sans date ni signature.

16 février 1860.

...

Garicoïts, Ptre.

### 512. - A M. Didace Barbé<sup>27</sup>, Supérieur du Collège Saint-Joseph

Copie d'une lettre de saint Michel Garicoïts, citée dans une lettre du T.R.P. Etchécopar, à la date du 3 février 1887.

(avril 1860)

.....

Courage contre l'esprit destructeur, qui veut substituer l'homme à son Dieu en disant : *non serviam*...<sup>28</sup> Voilà la réforme que nous devons proclamer, opérer en nous et autour de nous, en goûtant nous-mêmes et en en faisant goûter aux autres la nécessité, les avantages, le bonheur.

Dieu bénira nos efforts dans ce but ; et en fin de compte, ne vaut-il pas mieux *périr en obéissant* et en étendant le règne de la divine obéissance?

### 513. - A un inconnu

Copie d'une lettre ou d'un entretien que le T.R.P. Etchécopar recueille dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, avec cette note : "Paroles de M. le Supérieur".

29 avril (1860)

F.V.D.

Monsieur le Supérieur a été profondément affligé; il vous exhorte le plus vivement qu'il en est capable à embrasser l'observation la plus scrupuleuse de nos Règles, comme une sauvegarde nécessaire pour vous.

Jamais l'ennemi n'aurait envahi le terrain des commandements, si le rempart de nos saintes Règles eut été fidèlement gardé.

Car il est facile de comprendre que, quand on compte pour rien ou à peu près pour rien la volonté de Dieu en matière de conseil, bientôt on n'en tient nul compte en matière de précepte. Ceci est d'expérience.

### 514. - A M. Jean Espagnolle<sup>29</sup>

Copie d'une lettre recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, et insérée en deux morceaux dans la Correspondance, tome II, page 27 et page 112, avec des variantes avec le texte reproduit ici.

Bétharram, le 11 juin 1860.

.....

Pierre<sup>30</sup> est toujours très édifiant, priant comme un ange, *spe gaudens in tribulatione patiens*<sup>31</sup>.

Puissions-nous être comme lui ! Car enfin la tribulation est tellement générale que la vie n'est pas autre chose.

.....

### 515. - A M. Jean-Baptiste Castetnau<sup>32</sup>

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, insérée dans la *Correspondance*, tome II, page 234, mais sans destinataire, sans date aucune et sans signature.

Bétharram, le 11 juin 1860.

Mon cher ami,

.....

Garicoïts, Ptre.

516. - A M. Victor Paradis<sup>33</sup>

Copie d'une lettre recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont un fragment a été publié dans la *Correspondance*, tome II, page 11, sans date, sans noms propres.

Bétharram, juillet 1860.

L'œuvre des militaires est une œuvre excellente, et il semble même que le bon Dieu vous a donné des aptitudes particulières pour cette œuvre. Hélas! hélas! Cela est vrai de plusieurs autres œuvres. Mais il y a chez vous un vice fondamental, qui consiste, à mon avis, dans un fond d'inconstance et dans un esprit d'usurpation, dont vous ne vous rendez pas compte.

En d'autres termes vous n'avez ni une assez haute idée de la volonté de Dieu, ni assez de constant dévouement pour l'accomplir, et cela par un besoin de la remplacer par votre volonté propre, qui se révèle dans ses fruits, en ce que vous vous découragez, si vos Supérieurs vous contrarient, en un mot en ce que vous vous trouvez abattu, dès le moment qu'on touche à l'idole que vous vous faites de l'œuvre de Dieu même, ce que vous éviterez quand vous saurez, quand vous apprendrez bien à quitter Dieu pour Dieu *hilariter*<sup>34</sup>, à vous réduire à sa seule volonté.

Aujourd'hui, ce qu'il y a de très certain, la volonté de Dieu pour vous, c'est l'orphelinat. L'œuvre des militaires, j'en doute, vu la manière dont vous vous en occupez; manière déjà connue, jugée et condamnée comme illusoire après vous-même, et vu aussi la manière dont vous recevez les contrariétés qui vous viennent surtout de la part de vos Supérieurs.

Lorsque Dieu veut une chose, on s'y attache parce que Dieu le veut, comme Dieu le veut, et autant que Dieu le veut. C'est vous dire qu'il n'y a rien de mieux à faire, pour vous surtout, que d'exposer à M. Vignau<sup>35</sup> qui est sur les lieux, qui peut juger et qui a la responsabilité de votre conduite; et rien de ce que vous me dites ne s'oppose à ce qu'il soit pour vous dans les cas ordinaires l'organe fidèle de la volonté de Dieu. Que voulez-vous de plus?

Au reste le ciel et la terre passeront, mais la vérité, la nécessité de cette doctrine pratique pour vous ne passeront jamais. Tenez-le pour dit, il en est grandement temps. En demandant à Dieu cette grâce.

Tout à vous en N.-S

Garicoïts, Ptre.

517. - A M. Julien<sup>36</sup>

Copie d'une lettre recueillie par le T.R.P. Etchécopar, insérée dans la Correspondance, tome II, page 265, sauf la date et quelques détails.

(Après le 6 juillet 1860)

.....

Garicoïts, Ptre.

518. - A M. Pierre Barbé<sup>37</sup>, Supérieur du Collège Moncade

Copie d'une lettre recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont un fragment, fort retouché, a été inséré dans la *Correspondance*, tome II, page 241. Sans destinataire, ni date.

7 juillet 1860.

.....

J'espère que vous ne serez pas comme un limaçon dans l'étau !

Dieu soit béni ! Certes il faut savoir surmonter doubler des obstacles autrement considérables, et vous avez été trop préoccupé du succès de l'avenir de Moncade plus que votre prédécesseur.<sup>38</sup>

Comment ? Vous êtes effrayé devant le vin qu'on donne à boire, de la malpropreté, des qu'en dira-t-on, etc. etc.... Vous ignorez que des choses bien autrement graves n'ont pas compromis Bétharram, où des prêtres plus d'une fois ont eu de l'eau chose à avaler pour du bouillon à avaler, même des prêtres étrangers; et pour relever le ragoût, on voyait jusqu'à plusieurs limaçons qui avaient entrepris l'ascension de la soupière à l'extérieur, et qui arrêtes, dans cette ascension, par la chaleur de la soupe, salée bien entendu, se faisaient voir sur un trône d'écume et faisaient retentir à nos oreilles une sorte de sifflement de serpent.

Encore une fois, ne négligez rien pour éviter ces sortes de choses; mais ne vous déconcertez pour rien. Point de préoccupations! Abandon entier du succès au bon Dieu! Le bon Dieu sait tirer le bien du mal. Ne négligez rien de ce que je vous ai recommandé par mes lettres et par M. Etchécopar.<sup>39</sup>

En particulier pour M. Goailhard<sup>40</sup> et les autres professeurs, exigez l'observation de la Règle. Quant aux Règles, vous ne pouvez pas les en dispenser quand au fond; quant au mode, toutes sortes de bonnes façons (et de) charité.

Quant aux lettres, qui vous viendront de moi ou qui sont à mon adresse, la plus grande promptitude à les remettre sans les lire. Point d'air de mécontentement!

Laissez M. Goailhard exercer son économe en toute liberté. Mettez-lui devant les yeux, par écrit au besoin, ce en quoi il serait répréhensible soit comme économe soit comme religieux, et je vous promets de sa part plus de soumission que vous ne pensez. Au reste je lui écris là-dessus ma volonté. S'il y manque, vous m'en préviendrez. Et puis, en avant! tout est là. Ne rien négliger et tout attendre de Dieu en lui abandonnant tout.



Pour vous, ne rien négliger ! C'est ce que vous devez faire mieux que par le passé ; c'est ce que je ne puis pas obtenir de vous, malgré toutes mes recommandations et toutes les facilités que je vous mets sous la main.

Priez et agissez, comme je vous l'ai dit, et Dieu vous bénira. *Amen*.

Dites à M. Goailhard de faire faire les commissions en général, non pas par Frère Gabriel<sup>41</sup> et Frère Guillaume<sup>42</sup>, mais par Baptiste<sup>43</sup> et Félicien même<sup>44</sup>.

Jugez vous-même pour ce jeune homme et qu'il apprenne à coudre... Envoyez les programmes des classes oubliés... Que tous, en haut et en bas<sup>45</sup> observent la règle du *socius*. Veillez-y... Point de repas, ni pour les Prêtres, ni pour les Frères au dehors !... En général, point d'invitations ! Vous en tenir à ce que M. Etchécopar a laissé par écrit.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

## 519. - A M. Alexis Goailhard<sup>46</sup>

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des Lettres du Serviteur de Dieu, insérée par fragments dans la Correspondance, tome II, page 10, 103, 234.

Bétharram, 7 juillet 1860.

.....

Dieu soit béni ! D'après ce que me dit M. Etchécopar<sup>47</sup>, j'espère que l'unanimité s'établira dans la prière et l'action, à Moncade, pour ne plus cesser, je ne dis pas devant des riens, comme par le passe, mais pas même devant les plus grands obstacles, que le démon a coutume d'opposer à l'union des Apôtres du Seigneur, unanimité donc contre vent et marée et contre la rage et l'habileté de l'Enfer.

Pour ce qui est de vous, ayez la paix avec tous, surtout avec M. Barbé<sup>48</sup> rien ne vous manque pour cela, sinon de ne pas écouter certaines impulsions de votre conscience, qui, avec la conviction d'un devoir à remplir, sont visiblement des tentations du démon, qu'il vous est difficile de prendre pour telles à cause de votre organisation, mais que vous parviendrez à voir clairement vous-même à l'aide de la prière, de l'expérience et des conseils éclairés de vos Supérieurs, même de M. Barbé, dans les cas ordinaires, pour lesquels vous le consulterez en mettant en pratique les six points<sup>49</sup> imprimés et étant de plus en plus disposé à suivre le septième. *Amen, amen* !

Quant aux lettres, la crainte de l'abus ne doit pas empêcher d'observer les Règles qui y sont relatives. Ainsi que toutes les lettres passent par les mains du Supérieur, même les lettres d'affaires, à moins que les circonstances n'exigent le contraire, comme absence du Supérieur, etc.... Soyez persuadé que M. Barbé ne vous créera pas des embarras considérables. Au besoin, soyez disposé à recevoir lumière.

Soyez donc tous *docibiles*<sup>50</sup>. Cela serait si nous n'avions pas le malheur écouter l'Autre<sup>51</sup>, qui rode toujours autour de nous. *Cui resistite fortes in fide*...<sup>52</sup>

Mettez-vous bien dans votre tête:

1°. Que jamais vous ne serez meilleur économiste quand vous serez bon religieux.

2°. Qu'il vous est très facile d'être bon religieux dans la position où vous êtes; il faut seulement un peu plus de courage, d'humilité et de charité. La justice n'y perdra rien ; elle y gagnera beaucoup. *Euge, serve bone et fidelis in pauca, super multa constitueris. Amen.*<sup>53</sup>

Les mois commencés ? - C'est clair, en général tout mois commencé devra se payer en entier; c'est la condition acceptée en vue du prospectus. Je vous ai dit que pour des bagatelles, il ne faut ni aller ni devant les tribunaux, ni briser la charité.

Soyez donc toujours bons religieux ! Quand même M. Barbé vous dirait : « Je ne veux plus me mêler de vos affaires », il ne peut ni vous dispenser, ni se dispenser la dessus, c'est clair !

Il n'y a que le diable qui puisse empêcher de le voir. En avant donc toujours ! Vous aviez bien besoin de passer par cette école, pour apprendre un peu à vivre.

Quant au vin, d'ici à la fin, mettez 1/3 de vin et vous me porterez le compte de la différence. Je me charge d'en parler à Monseigneur.

Tout à vous.

Garicoïts, Ptre.

## 520. - A M. Louis Lassus<sup>54</sup>

Copie d'une lettre recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans le premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

20 juillet 1860.

J'ai écrit à M. Etchanchu<sup>55</sup>, je lui ai parlé à cœur ouvert. Dites-lui qu'il arrange cette affaire avec Monseigneur, qu'il lui communique ma lettre. Demandez aussi à Sa Grandeur, après lui avoir offert mes humbles hommages et mon plus profond respect, si elle m'autorise à appeler M. Cotiart<sup>56</sup> pour qu'il puisse se préparer pendant quelques jours à Bétharram à son voyage de Buenos-Ayres, à moins que Sa Grandeur ne préfère écrire elle-même à M. Cotiart; celui-ci, je le sais, n'attend que la réponse de Monseigneur.

Tout à vous.

Garicoïts, Ptre.

## 521. - A Mgr Lacroix<sup>57</sup>

Copie d'une lettre recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans le premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, 26 juillet 1860.

Monseigneur,

Aujourd'hui nous avons reçu la visite d'un employé du château de Pau, venu par ordre du ministre, pour voir l'endroit où doit être place l'orgue, donné à Bétharram par S. M. l'Empereur. Cet orgue nous est annoncé pour le 1er août.

En vous faisant part de cette nouvelle, je supplie Votre Grandeur d'avoir l'extrême bonté de me faire connaître si j'ai quelque devoir à remplir soi' envers l'Empereur, soit envers l'Impératrice, qui vient d'arriver aux Eaux-Bonnes.

J'ai l'honneur etc....

Garicoïts, Ptre.

## 522. - A M. Didace Barbé<sup>58</sup>, Supérieur du Collège Saint-Joseph

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont plusieurs fragments ont été utilisés dans la *Correspondance*, en particulier tome II, page 229, 11, 115.

Bétharram, ce 26 juillet 1860.

.....

1° Si vous êtes heureux de nos lettres, croyez-le bien, nous le sommes nous aussi des vôtres. *Quam bonum et quam jucundum habitare, fratres, in unum.*<sup>59</sup>

2°. Il est vrai qu'il y avait, dans la lettre à laquelle j'ai répondu, 14 messes au lieu de 314, comme dans celle du 19 mai, il y en a 15 nouvelles dont je me suis chargé. Mais M. Nabarraa<sup>60</sup> a fait acquitter les 15 dernières et les 300 omises.

3°. Je m'occupe tous les jours du personnel à vous envoyer, lorsque le moment sera venu. Monseigneur m'a autorisé à appeler M. Cotiart<sup>61</sup> à Bétharram, afin de le préparer à son voyage d'outre-mer. Vous aurez là un excellent caractère; je ne sais si son neveu<sup>62</sup> se joindra à lui. Il nous sera toujours difficile d'avoir un professeur d'anglais.

4°. Avant hier, je dus aller à Nay; je me retirais et je me trouvais sur le pont, lorsqu'une calèche vint à passer. Je ne sais comment je saluai une dame qui s'y trouvait. Elle me rendit un salut très gracieux et accompagné d'un sourire aimable et modeste, qui me frappa et qui me fit soupçonner que ce ne fut l'Impératrice. En effet c'était elle. Voilà comment j'ai vu l'Impératrice, sans m'y attendre et au moment que je venais de quitter votre sœur, qui du reste a été enchantée de recevoir votre lettre et qui vous fait dire toutes sortes de choses agréables.

5°. Je viens de recevoir aujourd'hui deux employés du château de Pau, venus pour visiter notre tribune, où l'on veut placer avant Notre-Dame l'orgue magnifique donnée par S. M. l'Empereur.

6°. Si vous pouviez recevoir, comme ces Irlandais, pour professer et former des professeurs, même pour ici, ne serait-ce pas chose providentielle? Il me semble que j'en recevrais volontiers ici dans les conditions où ils se présentent; aujourd'hui l'Anglais et l'Espagnol pour nous ne sont pas à dédaigner.

7°. Enfin j'ai pris part à tout ce que vous avez éprouvé à l'occasion de votre ouragan<sup>63</sup>.

8°. Je ne puis encore vous envoyer l'ensemble des plans de nos bâtisses, M. Mérigot<sup>64</sup> est trop occupé, ce sera à plus tard.

9°. Nous avons perdu un novice, Pierre Espagnol<sup>65</sup>. Il est allé au ciel comme Frère Léonide<sup>66</sup>, en véritable ange. M. Cazaban<sup>67</sup> est aux Eaux, bien patraque, triste poitrine. Priez pour que le bon Dieu le conserve.

Tout à vous.

Garicoïts, Ptre.

### 523. - A M. Victor Paradis<sup>68</sup>

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans le premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, insérée dans la *Correspondance*, tome II, page 12, sans date et sans nom propre et avec des modifications importantes.

Août 1860.

.....

J'ai parlé de vous à M. Vignau<sup>69</sup>, et je me suis convaincu, une fois de plus, que vous trouverez en lui tous les secours désirables, pourvu que vous vous conduisiez à son égard en vrai religieux, ce qui n'a pas lieu jusqu'à présent. Vous vous êtes montré trop défiant envers lui et trop peu soumis à sa direction.

L'œuvre dont vous parlez, est excellente, entendu comme il faut! Comme vous l'avez entendue par le passé, c'est un désordre qu'on ne peut vous permettre.

Cette œuvre bien entendue par vous, c'est d'abord un simple secours, accordé à l'Aumônier et à la Supérieure de l'Hospice, et puis accorde en prêtre auxiliaire quant au fond et quant à la forme, c'est-à-dire que vous devez faire à cet égard tout ce que M. Vignau voudra et comme il le voudra, relativement à l'observation des Règles dans tout ce en quoi il n'y aura pas péché évident pour vous à lui obéir.

Ainsi : 1° Vous pouvez abandonner cette œuvre s'il le veut ; vous le devez même, parce qu'il n'y a pas là un péché évident pour vous, tandis qu'il y en a un évident pour moi à vous laisser troubler, décourager, murmurer à ce sujet, et par là vous faisant un grand tort auprès de tous ceux que vous rendez témoin de vos tristesses et misères, au lieu de vous montrer religieux. Pour vous tout dire en un mot, faites tout ce que M. Vignau vous ordonnera ou vous permettra à cet égard, ni plus ni moins. Et Dieu vous bénira. Je lui écris qu'il vous fixe devant Dieu et que vous viviez en paix.

Vous ne pouvez faire rien de ce que vous demandez en dehors de l'obéissance au Supérieur local. Aussi je ne vous réponds pas. Il vous instruira lui-même à cet égard.

.....

### 524. - A M. Pierre Vignau<sup>70</sup>, Supérieur de Saint-Louis de Gonzague

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont un fragment assez retouché a été inséré dans la *Correspondance*, tome II, page 12.

(Août 1860)

.....

1°. Allez trouver M. l'Aumônier<sup>71</sup> et la Supérieure de l'Hospice. Demandez leur en conscience s'ils désirent que M. Paradis<sup>72</sup> s'occupe des militaires et comment. S'ils le désirent, permettez-lui franchement :

1° de s'en occuper, pourvu que cela se fasse sans détriment de l'orphelinat et conformément à nos Règles;

2° d'aller passer 3/4 d'heure ou 1 heure par jour à l'Hospice, chez les soldats, en dehors des récréations et des heures des repas, par exemple, comme il le désire vers 4 heures;

3° de les entendre en confession à l'Hospice ou à Saint-Louis, où vous lui ménagerez un confessionnal, à moins qu'il ne veuille mieux les entendre à la sacristie;

4° vous lui fournirez raisonnablement médailles, livres et autres petits objets de piété, que vous lui direz de vous demander;

5° d'aller voir M. Minchin<sup>73</sup>, quelquefois en votre compagnie, pour recevoir ce que ce bon Monsieur voudra bien lui donner pour payer ces objets. Il vous remettra cet argent, et vous vous en servirez pour acheter les objets en question.

Vous exigerez que toutes les lettres qu'il écrira et qu'il recevra vous soient remises; vous ne lirez pas les lettres de direction, que vous reconnaîtrez facilement soit à l'adresse soit à la signature, etc....

Dites ceci à M. Paradis en exigeant la règle du *socius* ; ayez soin de ne pas la négliger à égard des autres.

Tout à vous en N.-S.

.....

P.-S. Hâtez-vous de mettre ordre à ce tracas et à établir toute l'aisance possible en autrui par celle que vous mettrez en vous.

Garicoïts, Ptre.

## 525. - A Mgr Lacroix<sup>74</sup>

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, août 1860.

Monseigneur,

J'ai donné avis à M. Cotiart<sup>75</sup> de se rendre auprès de vous, aussitôt qu'il pourra. Mais comme on pouvait le prévoir, M. Bordachar<sup>76</sup> réclame. Il m'a écrit une lettre où il m'exprime sa vive peine et l'intention où il est de faire d'actives démarches pour conserver un confrère, dont il déclare ne pouvoir se passer. Il m'annonce que le lendemain de la

distribution des prix, il aura l'honneur de se présenter à Votre Grandeur pour obtenir cette grâce.

De son côté, M. Cotiart m'écrit pour me prévenir des préoccupations et des démarches de M. Bordachar. Il ajoute que Monseigneur ayant parlé, il regarde l'affaire comme terminée.

J'ai cru, Monseigneur, prévenir de ceci Votre Grandeur, afin qu'elle soit complètement édifiée sur l'affaire pour le moment où elle aura à répondre à M. Bordachar.

Garicoïts, Ptre.

## 526. - A M. Pierre Barbé<sup>77</sup>, Supérieur du Collège Moncade

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont un fragment a été inséré dans la *Correspondance*, tome I, page 244.

Bétharram, août 1860.

Mon cher ami,

Il me semble qu'il y aurait moyen de s'entendre sur le jeune Minbiole. S'il n'y a pas de raisons admissibles, il faut faire honneur à la parole donnée par M. Serres<sup>78</sup>. Si ce n'est pas possible, il faut donner et faire goûter les raisons qu'on a de retirer la promesse de M. Serres. Quant à la pension, ces parents, tels que vous me les dépeignez, ne manqueront pas d'être bien raisonnables. C'est donc de votre part une affaire de bonne volonté et de bonne entente.

2°. Puisque M. Lalanne<sup>79</sup> devait remplacer le curé, il n'avait nullement besoin du *socius*.

3°. Vous ne m'apprenez rien de nouveau sur les idées de M. Lapatz<sup>80</sup>. Prions le bon Dieu de les modifier; disons mieux, de porter dans son âme lumière et conversion.

C'est bien ! « *M. Espagnolle<sup>81</sup>, M. Lapatz et consorts sont des sujets, sinon capables d'enseigner, du moins capables de devenir de bons professeurs... Le reste c'est de "la ratatouille" !* »

C'est bien juste, n'est-ce pas ?!! Que le bon Dieu nous conduise ! C'est au moins naïf.

Mais vous auriez dû, si vous ne l'avez pas fait, lui dire quatre mots, capables de rabattre des opinions si déplacées en eux, pour ne rien dire de plus.

Bien à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

## 527. - A M. Florent Lapatz<sup>82</sup>

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, insérée dans la *Correspondance*, tome II, page 118, avec quelques variantes dans la phrase ici citée.

.....

Si vous saviez tout ce que doit avoir souffert un père, qui a perdu naguère et pour toujours un fils, objet de tant de sollicitudes et d'espérances, tel que M. Espagnolle et qui se voit encore menacé d'une perte...

528. - A M. Pierre Barbé<sup>83</sup>, Supérieur du Collège Moncade

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont un fragment a été inséré dans la *Correspondance*, tome I, page 308.

Le Père Barbé avait écrit à saint Michel Garicoïts, le 17 septembre, pour lui signaler qu'il n'avait reçu aucune demande pour l'année scolaire suivante et lui demander, s'il ne pourrait pas faire quelque remise sur le prix de pension et s'il ne fallait pas essayer de se relever dans l'opinion.

(18 ou 19 septembre 1860)

Mon cher ami,

C'est toujours la même manie: "C'est par des remises qu'il faut sauver, faire marcher une maison d'enseignement".

Non, non, mille fois non, ce n'est ni par des remises ni par le nombre qu'on fait prospérer un établissement. Donc point de remises. Votre réponse est si facile, mais allez faire voir des gens qui ont de. idées arrêtées, la berlué aux yeux.

1° Dites: ici la pension est de 370 francs. Si vous voulez une pension à 300 francs, allez ou envoyez à Bétharram. Vos enfants seront à Bétharram aussi bien, peut-être mieux qu'ici. Voilà qui me semble ne pouvoir échapper à qui a des yeux; donc pas de remise.

2° Si au commencement de l'an prochain, il n'y a que dix élèves, patience! et les soigner mieux que partout ailleurs, avec la grâce de Dieu, selon l'esprit et les Règles de notre communauté, abandonnant et nombre et succès à la garde de Dieu. Voilà l'unique moyen de faire prospérer nos œuvres, qui ne sont que les œuvres de Dieu.

D'autres voies, que je ne cesse de combattre, sans être assez heureux pour parvenir à les écarter, ne sont qu'entraves, ruines, scandales, progrès à rendre ridicules et peut-être criminels des auxiliaires de Dieu.

N'ayant autre chose à vous dire pour le moment, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

Garicoïts, Ptre.

529. - A M. Angelin Minvielle<sup>84</sup>, Supérieur du séminaire d'Oloron

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, et insérée dans la *Correspondance*, tome II, page 128. C'est une circulaire, adressée aux supérieurs.

Octobre 1860<sup>85</sup>.

.....

*Propter quod unxit me*<sup>86</sup>, anéanti et rendu obéissant...

Tout dans notre conduite délibérée doit répondre: "Me voici par, amour pour la volonté de Dieu, à son Saint Esprit et à nos Supérieurs, sans retard et sans retour ayant grand soin de nous livrer à tous les moyens..."

.....

P.-S. L'on m'a dit que la pratique de demander la permission de faire la sainte communion pour les non-prêtres n'est pas établie chez vous, tandis qu'elle a lieu ici et à Orthez. Mon intention est qu'il n'y ait pas de différences à cet égard. O union et uniformité! Je recommande aux nôtres, de manière à faire briller parmi vous, *unum sint.* etc....

Bétharram, octobre 1860

### 530. - A M. Didace Barbé<sup>87</sup>, Supérieur du Collège Saint-Joseph

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, et reproduite en divers fragments dans la *Correspondance*, tome II, page 74, 125, 126.

Bétharram, 24 octobre 1860

Il paraît réellement que, quoique bien dispose en général, M. Cotiart<sup>88</sup> n'est pas trop presse de partir, car son départ paraît ajourné indéfiniment. En avant toujours! Et lorsque le moment sera venu, vous n'avez en tout cas qu'un mot à dire, et nous ne négligerons rien pour fonder une résidence à Montevideo. Vous n'oublierez pas seulement que Monseigneur le Vicaire Apostolique fera bien de s'adresser à Monseigneur de Bayonne, qui s'est montre très favorable à ce projet. Si les Jésuites y vont, tant mieux!

Vous êtes sur les lieux! Puisque vous croyez mieux d'augmenter le collège, faites-le en profitant des bonnes dispositions de M. Idiart<sup>89</sup>, à qui du reste Je ne sais que faire pour témoigner toute notre reconnaissance.

Si vous pouvez me faire connaître quelque occasion de l'obliger, je la saisirai avec bonheur.

Bonne nouvelle! Les Jésuites à Pau! Le noviciat de Toulouse transféré dans cette ville ; le Père Pichon<sup>90</sup> Supérieur, etc....

Garicoïts, Ptre.

### 531. - A M. Pierre Barbé<sup>91</sup>, Supérieur du Collège Moncade

Copie d'une lettre autographe, où manque la date, recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, publié dans la *Correspondance*, tome II, page 131.

3 novembre 1860.



531bis. - A Mgr Lacroix<sup>92</sup>

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont un fragment est publié dans la *Correspondance*, tome II, page 53.

Bétharram, 6 novembre 1860.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de communiquer à votre Grandeur la lettre et la demande d'un bon Frère<sup>93</sup> ; avant de lui répondre, j'ai cru devoir prendre l'avis de Votre Grandeur. J'ose vous supplier, Monseigneur, de vouloir bien me faire connaître, par deux mots de réponse, ce que je dois dire à ce bon Frère, qui paraît pouvoir nous être très utile dès son entrée, si du moins il peut quitter sa communauté dans le but de se faire prêtre.

J'espère, Monseigneur, qu'avant longtemps je pourrai présenter à Votre Grandeur une statistique des deux maisons d'Oloron et d'Orthez avec celle de Bétharram. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour éliminer les abus, réduire le personnel<sup>94</sup>, simplifier les choses, et inspirer du courage avec un peu plus de dévouement. J'aime à croire que ce ne sera pas en vain.

J'ai l'honneur être, avec le plus profond respect, de Votre Grandeur le très humble et obéissant serviteur.

Garicoïts, Ptre.

532. - A M. Montauban<sup>95</sup>

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, 15 novembre 1860.

Mon cher Monsieur,

Je suis bien disposé à vous admettre parmi nos novices; mais il est tout à fait dans l'ordre qu'avant tout vous veniez faire quelques jours de retraite à Bétharram, pour nous connaître du moins jusqu'à un certain point. Venez donc quand vous voudrez! Seulement avertissez vos parents qu'en cas d'admission ils auraient à vous fournir un trousseau, dont vous trouverez la liste ci-dessus et 200 francs de pension par an, jusqu'à ce qu'on puisse vous employer dans l'enseignement ou autrement: 200 francs pour la pension de douze mois.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

533. - A M. Jean Hayet<sup>96</sup>

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Bétharram, le 20 novembre 1860

Mon cher ami,

J'envoie M. Etchécopar<sup>97</sup> et M. Cazaban<sup>98</sup> pour tacher de mettre un terme à des misères qui peuvent faire souffrir beaucoup et conduire à de plus fâcheux résultats encore<sup>99</sup>. Je bénis le Seigneur de la force d'âme qu'il vous donne pour vous tirer d'affaire comme vous faites, surtout ces mots: "j'aurai le courage, Dieu aidant, d'aller de l'avant", m'ont fait un plaisir indicible.

En effet toutes ces choses qui vous pèsent tant entrent dans les dispositions de la Divine Providence, pour vous aider à être un parfait religieux, et à agir comme tel: savoir vous taire et parler quand et comme il faut, proposer de même et faire des représentations, en un mot aller toujours en avant dans la voie de l'obéissance à M. Minvielle suivant nos Règles de Saint Ignace sur l'obéissance. C'est parfaitement heureux.

*Hoc fac et teipsum salvum facies et eos qui teviderint et imitati fuerint.*<sup>100</sup>

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

534. - A M. Angelin Minvielle<sup>101</sup>, Supérieur du séminaire d'Oloron

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, et publiée dans la Correspondance, tome II, page 75, sauf la date et quelques lignes avec noms propres.

20 novembre 1860.

Mon cher ami,

J'ai reçu votre lettre et celle que vous m'annonciez. Je les ai reçues en même temps et par le même courrier.

La mesure que vous avez prise... se borner à de légères punitions, comme de légers pensums.

M. Etchécopar<sup>102</sup> vous dira là-dessus ma pensée. Je vous prie de l'aider ainsi que M. Cazaban<sup>103</sup> à remplir la mission de visiteur et de pourvoyeur.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

535. - Au Père Jean-François Sécaïl<sup>104</sup>

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, dont la majeure partie a été insérée dans la *Correspondance*, tome II, page 130.

Novembre 1860.

Il ne nous a pas été difficile de faire un bon accueil à vos Révérends Pères et Frères... Nous sommes loin de ce temps... Que les quasi-choses cèdent aux choses.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

Merci de vos bons offices pour nous et notre Frère<sup>105</sup>...

### 536. - A M. Pierre Sagorre<sup>106</sup>

Copie de la décision de saint Michel Garicoïts pour M. Sagorre seul, recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

Persuadé que, dans certaines circonstances, l'œil intérieur de son âme s'altère tellement qu'il prend le vrai pour le faux, de telle sorte qu'il s'imagine pouvoir jurer que c'est vrai, je juge qu'il doit prier et obier à qui de droit, c'est-à-dire à son supérieur, dans ces mêmes circonstances.

Donc prier Dieu de le guérir, abjurant ce qu'il s'imagine voir, renoncer à la vision et vivre de foi. Le juste vit de foi<sup>107</sup>.

Je juge que c'est là un devoir de conscience pour lui.

Signé : Garicoïts.

### 537. - Promesse d'obéissance de M. Sagorre<sup>108</sup>

Promesse d'obéissance pour les scolastiques Pierre Sagorre, que saint Michel Garicoïts lui a fait signer avant de s'engager dans le sous-diaconat, recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*.

En présence de la Sainte Trinité, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et de toute la Cœur céleste, persuadé que dans certaines circonstances, l'œil intérieur de mon âme s'altère tellement qu'il prend le faux pour le vrai, de telle sorte que je m'imagine pouvoir jurer que c'est vrai, je promets de prier et d'obéir à qui de droit, c'est-à-dire à mon Supérieur, dans ces mêmes circonstances, abjurant ce que je m'imagine voir, renonçant à ma vision et vivant de foi: le juste de Dieu vit de foi. Il juge que c'est un devoir de conscience pour moi.

Je prie la Vierge Immaculée d'offrir cet engagement à son divin Fils, afin qu'il daigne l'agréer pour sa plus grande gloire. Ainsi soit-il.

Sagorre.

Bétharram, 11 décembre 1860.

538. - A Mademoiselle Noémi Peyrounat<sup>109</sup>

Copie recueillie par le T.R.P. Etchécopar dans son premier carnet, première partie des *Lettres du Serviteur de Dieu*, et insérée dans la Correspondance, tome II, page 138, avec quelques variantes que nous relevons ici.

*Deuxième ligne* : me communiquer (une lettre, je crois, de M. Peyrounat ou l'amour paternel parlait en désespéré...

*Huitième ligne* : vous avez use de certaines sortes de biais, vous avez use de certaines expressions ...

*Neuvième ligne* : ménager la sensibilité de vos bons, mais trop naturels parents...

*Treizième ligne* : leur témoignant toute sorte de reconnaissance de tout ce qu'ils avaient fait jusqu'alors pour vous faciliter cette détermination...

*Seizième ligne* : vous prononcer décidément, vous auriez du le faire...

*Vingt-sixième ligne* : vous devez les quitter pour les trouver dans la vie éternelle, et que les haïr et les quitter quelques jours, c'est les aimer et les posséder encore mieux...

*Trente et unième ligne* : c'est aussi leur rendre un grand service, en les aidant à tuer en eux le sentiment naturel, que vous immolez en vous en vue d'un intérêt supérieur, et à faire servir en eux le sentiment chrétien.

*Trente-troisième ligne* : ils reconnaîtront qu'ils sont votre frère et votre sœur, et qu'ils ont avec vous pour parents éternels Dieu et l'Eglise....

*Trente-septième ligne* : invoquant des droits bien plus sacrés que ceux que vos parents invoquent en leur faveur...

*Trente-neuvième ligne* : Ainsi montrez-vous à vos parents...

P-S. Je vous promets de conserver avec soin le beau cadeau que vous avez voulu m'envoyer, et ce sera la une occasion toujours présente de vous recommander au divin Maître qu'il représente si bien.

- <sup>1</sup> Mgr Lacroix, voir tome I, page 112.
- <sup>2</sup> Le chanoine Maximilien Menjoulet, voir tome I, page 175.
- <sup>3</sup> Jean Lalanne, voir tome II, page 46.
- <sup>4</sup> Mlle Camou avait vendu à Mgr Lacroix le sanctuaire de Notre-Dame de Sarrance, voir tome I, page 216.
- <sup>5</sup> Jean-Baptiste Castetnau-Tachaires, voir tome II, page 111.
- <sup>6</sup> Pierre Sagorre, né en 1831 à Bergoray, admis dans la Société du Sacré-Cœur et profès en 1859 ; il quitta la société sous-diacre.
- <sup>7</sup> Florent Lapatz, voir *Correspondance*, tome II, page 81.
- <sup>8</sup> Veille sur toi-même et ton enseignement (I Timot. IV, 16).
- <sup>9</sup> En note, on lit alia manu : à mettre le moyen en lieu et place de la fin.
- <sup>10</sup> Heureux le peuple qui possède ces biens (Ps. CXLIII).
- <sup>11</sup> Heureux le peuple qui a Dieu pour Seigneur (Ibidem).
- <sup>12</sup> Pour moi, l'union à Dieu est le bonheur (Ps. LXXII, 27).
- <sup>13</sup> En note, on lit alia manu : avoir mis avant ce que vous deviez mettre après.
- <sup>14</sup> Dominique Guilhas, voir tome II, page 125.
- <sup>15</sup> Jean Chirou, voir tome I, page 90.
- <sup>16</sup> Cette phrase est ainsi dans la copie : sans qu'aucune peine vous en détourne, c'est force ; sans qu'aucune déduction, c'est tempérance ; aucun orgueil, c'est justice.
- <sup>17</sup> Cyprien Espagnolle, le même à qui s'adresse la lettre 491.
- <sup>18</sup> Il s'agit de Jean Espagnolle, qui vient de sortir de la Société du Sacré-Cœur.
- <sup>19</sup> Honoré Taret, voir tome II, page 150.
- <sup>20</sup> M. Pierre Barbé, voir tome I, page 201.
- <sup>21</sup> Victor Paradis, voir tome I, page 303.
- <sup>22</sup> M. Thuillier, né à Pau en 1819, ordonné prêtre en 1845, membre de la Société des Hautes Etudes d'Oloron, successeur du Père Etchegaray à l'aumônerie des Dames Ursulines de Pau en 1859, chanoine honoraire de Bayonne en 1863.
- <sup>23</sup> Heureux dans l'espérance, ferme dans l'épreuve. Cf. Rom. XII, 12.
- <sup>24</sup> Homme de Dieu.
- <sup>25</sup> Pierre Barbé, voir tome I, page 201.
- <sup>26</sup> Honoré Serres, voir tome I, page 211.
- <sup>27</sup> Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- <sup>28</sup> Je n'obéirai pas.
- <sup>29</sup> Jean Espagnolle, voir tome II, page 27.
- <sup>30</sup> Pierre, frère de Jean et de Cyprien, mort le 20 juin 1860.
- <sup>31</sup> Avec la joie de l'espérance, la patience dans la tribulation. (Rom. XII. 12).
- <sup>32</sup> Jean-Baptiste Castetnau, voir tome II, page 61.
- <sup>33</sup> Victor Paradis, voir tome I, page 303.
- <sup>34</sup> Avec le sourire.
- <sup>35</sup> Pierre Vignau-Cousteret, voir tome I, page 228.
- <sup>36</sup> M. Julien était propriétaire à Montaut. On lui avait dit que des ouvriers de Bétharram se disposaient à extraire des pierres d'une rivière, la Mouscle. Cela mettait en danger une digue d'irrigation établie au profit de ses prairies et on ne pouvait le faire sans porter atteinte à des droits concédés par l'Etat. M. Julien avait averti saint Michel Garicoïts.
- <sup>37</sup> Pierre Barbé, voir tome I, page 201.
- <sup>38</sup> Le prédécesseur du Père Barbé à la direction du Collège Moncade était M. Victor Serres, voir tome I, page 211.
- <sup>39</sup> Auguste Etchécopar, voir tome II, page 76.
- <sup>40</sup> Alexis Goailhard, voir tome II, page 119.
- <sup>41</sup> Frère Gabriel n'est mentionné que dans cette lettre.
- <sup>42</sup> Frère Guillaume Nessières, entré le 16 mai 1853 et sorti.
- <sup>43</sup> Frère Baptiste Cariton, né à Gerde en 1820, entré en 1848, décédé en 1904.
- <sup>44</sup> Frère Fabien Lhopital, né à Pau en 1821, entré en 1846, mort en 1871.
- <sup>45</sup> Frère Félicien Lassus, né à Angos en 1820, entré à Bétharram en 1854.
- <sup>46</sup> Alexis Goailhard, voir tome II, page 119.
- <sup>47</sup> Auguste Etchécopar, voir tome II, page 76.
- <sup>48</sup> Pierre Barbé, voir tome I, page 201.
- <sup>49</sup> Les points de la Méthode pour connaître et suivre la volonté de Dieu, que saint Michel recommandait dans les difficultés.
- <sup>50</sup> Docibiles : disposés à être instruits.
- <sup>51</sup> L'Autre : un des vocables par lequel saint Michel Garicoïts désigne le démon.

- <sup>52</sup> Résistez-lui appuyés sur la foi.
- <sup>53</sup> Courage serviteur bon et fidèle dans les petites choses ; tu auras la charge de beaucoup.
- <sup>54</sup> Louis Lassus, voir tome I, page 288.
- <sup>55</sup> Pierre Etchanchu, voir tome II, page 95.
- <sup>56</sup> Casimir Cotiart, voir tome II, page 115.
- <sup>57</sup> Mgr Lacroix, voir tome I, page 132.
- <sup>58</sup> Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- <sup>59</sup> Qu'il est bon, qu'il est agréable, frères, de vivre ensemble.
- <sup>60</sup> Pierre Nabarra, né en 1802 à Coarraze, ancien élève de saint Michel Garicoïts au séminaire de Bétharram, ordonné le 20 décembre 1828, d'abord vicaire de Ger, puis desservant de Lucgarrier en 1830, de Limendoux en 1836, de Bordères en 1842, entré dans la Société du Sacré-Cœur le 25 février 1857, chapelain de Notre-Dame de Bétharram, décédé le 8 août 1888.
- <sup>61</sup> Casimir Cotiart, tome II, page 115.
- <sup>62</sup> Sur son neveu, Casimir, voir lettre 483.
- <sup>63</sup> Allusion probable au conflit qui, en Argentine, éclata entre le gouvernement de la Confédération et l'état de Buenos Aires et plaça le collège saint-Joseph jusqu'au pacte de Flores en novembre 1859, entre les forces qui protégeaient la ville et celles du général Urquiza, qui l'attaquaient.
- <sup>64</sup> Aimé-Joseph Mérigot, voir tome I, page 136.
- <sup>65</sup> Pierre Espagnolle, frère de Jean et de Cyprien, décédé le 20 juin 1860.
- <sup>66</sup> Léonide Bernata, voir tome II, page 115.
- <sup>67</sup> Bernard Cazaban, voir tome I, page 206.
- <sup>68</sup> Victor Paradis, voir tome I, page 303.
- <sup>69</sup> Pierre Vignau-Cousteret, voir tome I, page 228.
- <sup>70</sup> Pierre Vignau-Cousteret, voir tome I, page 228.
- <sup>71</sup> Laumônier de l'hôpital de Pau était alors l'abbé Bonnemason, né à Pau en 1824, ordonné en 1848.
- <sup>72</sup> Victor Paradis, voir tome I, page 303.
- <sup>73</sup> M. Minchin, sujet britannique qui avait acheté la maison de la Comtesse de Carantilly, fondatrice du Carmel de Pau ; il devint un des bienfaiteurs des Carmélites prenant à sa charge la décoration de la chapelle Saint-Joseph.
- <sup>74</sup> Mgr Lacroix, voir tome I, page 132.
- <sup>75</sup> Casimir Cotiart, voir tome II, page 115.
- <sup>76</sup> Etienne-Marie-Thérèse Bordachar, né le 31 août 1823 à Mauléon, fit ses études à Oloron et à Bayonne, ordonné en 1849, professeur au collège de Saint-Palais de 1856 à 1877, chanoine en 1870, décédé le 14 octobre 1877.
- <sup>77</sup> Pierre Barbé, voir tome I, page 201.
- <sup>78</sup> Honoré Serres, voir tome I, page 211.
- <sup>79</sup> Jean Lalanne, voir tome II, page 46.
- <sup>80</sup> Florent Lapatz, voir tome II, page 81.
- <sup>81</sup> Jean Espagnolle, voir tome II, page 27.
- <sup>82</sup> Florent Lapatz, voir tome II, page 81.
- <sup>83</sup> Pierre Barbé, voir tome I, page 201.
- <sup>84</sup> Angelin Minvielle, voir tome I, page 275.
- <sup>85</sup> La date reste flottante ; le T.R.P. Etchécopar indique ici octobre 1860, et ailleurs le 29 octobre 1860 et aussi 1861.
- <sup>86</sup> Luc, IV.
- <sup>87</sup> Didace Barbé, voir tome I, page 102.
- <sup>88</sup> Casimir Cotiart, voir tome II, page 115.
- <sup>89</sup> Idiart, voir tome II, page 136.
- <sup>90</sup> Jean François Pichon, voir tome II, page 125.
- <sup>91</sup> Pierre Barbé, voir tome I, page 201.
- <sup>92</sup> Mgr Lacroix, voir tome I, page 132.
- <sup>93</sup> Un frère des Ecoles Chrétiennes, à l'exemple d'un confrère entré à Garaison, sollicitait son entrée à Bétharram pour y devenir prêtre. Il était déjà profès perpétuel.
- <sup>94</sup> En cette année 1860, saint Michel Garicoïts avait ramené le corps professoral d'Orthez de 15 membres à 11, sans pouvoir réduire d'Oloron, qui était de 16 Pères et de 4 Frères.
- <sup>95</sup> Le destinataire est un inconnu, originaire d'Arrenx, dans les Hautes-Pyrénées.
- <sup>96</sup> Jean Hayet, voir tome I, page 212. Il cumulait alors la charge de professeur, d'économiste et de chef d'institution de Sainte-Marie d'Oloron.
- <sup>97</sup> Auguste Etchécopar, voir tome II, page 76.
- <sup>98</sup> Bernard Cazaban, voir tome I, page 206.
- <sup>99</sup> Ces misères sont la conséquence d'une décision du P. Angelin Minvielle, Supérieur de Sainte-Marie : il avait établi que les punitions seraient indiquées directement par chaque professeur sur le papier, et qu'elles seraient proclamées au réfectoire par le Préfet de discipline.

- <sup>100</sup> Faites cela, et vous vous sauverez vous-même et ceux qui vous verront et vous imiteront.
- <sup>101</sup> Angelin Minvielle, voir tome I, page 275.
- <sup>102</sup> Auguste Etchécopar, voir tome II, page 76.
- <sup>103</sup> Bernard Cazaban, voir tome I, page 206.
- <sup>104</sup> Jean-François Secail, voir tome II, page 130.
- <sup>105</sup> Le Père Secail avait trouvé du vin pour le Frère Arnaud.
- <sup>106</sup> Pierre Sagorre, voir lettre 497.
- <sup>107</sup> Hebr. X. 38.
- <sup>108</sup> Pierre Sagorre, voir lettre 497.
- <sup>109</sup> Noémi Peyrounat, voir *Correspondance*, tome II, page 138.